

## **BOURSES DU SYNDICAT DES PROFESSEURS POUR L'ENGAGEMENT SOCIAL ET CITOYEN**

Le syndicat des professeurs du cégep de Saint-Laurent est fier de remettre **deux bourses de 500\$ chacune**, en conformité avec ses principes et ses orientations.

Pour être éligibles, les personnes candidates doivent compléter le formulaire d'inscription et démontrer dans une **lettre d'une page** au maximum, un **engagement actif** dans la réalisation d'**activités non rémunérées** de promotion d'une cause sociale, dans la participation à un projet de développement social ou dans la défense de droits.

*Exemples d'engagement et d'activités:*

- *Implication sociocommunautaire dans une association, un organisme ou un regroupement (OBNL);*
- *Être la personne instigatrice d'un projet (scientifique, artistique, éducationnel) à portée collective (vie étudiante);*
- *Se mobiliser pour une action ponctuelle (campagne de sensibilisation).*

### **CRITÈRES D'ÉVALUATION :**

- Actions concrètes dans le milieu (idéalement local);
- Retombées et rayonnement (effets concrets, résultats, etc.);
- Portée éducative ou sociale.

### **CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :**

- Être inscrit à temps plein dans un programme technique ou préuniversitaire menant à l'obtention d'un DEC du cégep de Saint-Laurent ;
- Être en voie de réussir la majorité de ses cours;
- Être disponible pour une éventuelle **entrevue avec les membres du comité de sélection**.

### **REMISE DES BOURSES :**

- Lors de l'assemblée générale annuelle du syndicat des professeurs du **27 mai 2024**.

### **DATE LIMITE DE LA MISE EN CANDIDATURE :**

- Vendredi **3 mai 2024**

*Les personnes souhaitant déposer leur candidature doivent envoyer leur formulaire complété et leur lettre d'intention (présentation de soi et de son engagement/implication) à l'adresse suivante : [syndprof@cegepsl.qc.ca](mailto:syndprof@cegepsl.qc.ca) (avec comme objet du courriel Bourse du SPCSL).*